

PROTOCOLE D'UTILISATION

DESCRIPTION :

Destiné aux OMH, cet outil vise à faire le portrait de la sécurité de l'environnement bâti du terrain d'un immeuble à logements multiples d'un OMH en vue de déterminer le trajet à emprunter et le lieu où les personnes seront dirigées pour fumer, soit dans la **Zone extérieure désignée pour fumeurs (ZEDF)**.

OBJECTIFS :

- Structurer la marche exploratoire de groupe;
- déterminer les risques à la sécurité sur le terrain et en périphérie du terrain;
- Identifier le trajet et la zone où fumer serait le plus sécuritaire sur le terrain;
- Soutenir au besoin la planification de l'aménagement sécuritaire d'une zone extérieure désignée pour fumeurs (ZEDF) située sur le terrain de l'immeuble à logements multiples.

CARACTÉRISTIQUES :

- La grille se présente sur une feuille recto verso;
- S'utilise pour les différents types d'immeubles à logements multiples;
- Ne nécessite pas de formation complexe et est facile à utiliser;
- Ne prend pas trop de temps à remplir;
- Présente des critères de sécurité qui, si présents, diminuent le risque d'incidents et d'accidents.

STRUCTURE :

La grille est subdivisée en deux sections

A) Dix-sept critères de sécurité pour la prévention des traumatismes non intentionnels :

- Les critères de sécurité sont tirés des fiches *Critères d'accessibilité universelle : Aménagement extérieur* – Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB).

B) Seize critères de sécurité pour la prévention des traumatismes intentionnels :

- Dans la grille, ces critères de sécurité sont classifiés selon les 6 principes du *Guide des meilleures pratiques pour un aménagement sécuritaire destiné aux municipalités et à leurs partenaires*. Sophie Paquin, Ph. D. (études urbaines).



MARCHE À SUIVRE SUGGÉRÉE :

1) ANALYSER LA CARTE DU TERRAIN DE L'INSTALLATION ET SI PERTINENT, LA CARTE DU QUARTIER :

- Identifier la ou les voies piétonnières qui mènent directement sur le terrain à l'extérieur;
- Repérer les voies publiques périphériques où la vitesse et le débit sont élevés;
- Repérer d'autres enjeux de sécurité telle la présence de commerces ou d'organismes du voisinage dont les clients ou les résidents pourraient affecter le sentiment de sécurité des fumeurs (ex. : Maison de transition pour détenus).

2) IDENTIFIER UN OU DES SCÉNARIOS POSSIBLES :

- Un scénario possible comprend le trajet de la porte du bâtiment de l'immeuble jusqu'à l'endroit sur le terrain où les personnes pourraient aller fumer;
- À l'aide d'un crayon marqueur, identifier sur la carte le trajet de chacun des scénarios possibles.

3) FORMER LE GROUPE QUI PARTICIPERA À LA MARCHE EXPLORATOIRE :

Préférentiellement, le groupe doit être constitué de plusieurs personnes, dont au moins une femme et un aîné. Voici des exemples de personnes qui pourraient participer aux marches exploratoires :

- Un représentant des services techniques et immobiliers;
- Un représentant du comité consultatif des résidents (CCR);
- Un agent de promotion de santé publique du CISSS déjà habilité à réaliser des marches exploratoires;
- Une personne à mobilité réduite;
- Un résident fumeurs.

4) PRÉPARER LE MATÉRIEL :

- Un appareil pour photographier les lieux non sécuritaires;
- Plusieurs exemplaires de la grille et des tablettes à pince (clipboard);
- Des crayons et des gommes à effacer.

5) RÉALISER LA MARCHE EXPLORATOIRE EN GROUPE :

- Préférentiellement en soirée après le coucher du soleil, en prévoyant entre 10 et 30 minutes par scénario;
- Faire une courte rencontre préparatoire immédiatement avant la marche exploratoire afin de valider auprès des participants leur compréhension de la grille et de les informer du déroulement de l'exercice;
- Réaliser une marche aller-retour par scénario;
- Pour chaque critère de sécurité de la grille, cocher **OUI** ou **NON** et noter vos commentaires.

6) APRÈS LA MARCHE, ANALYSER LES RÉSULTATS ET FAIRE UN CHOIX DE SCÉNARIO :

- Identifier la proportion de critères de sécurité rencontrés (ex. : 27/33). Plus il y a de critères cochés **OUI**, plus le scénario est sécuritaire;
- Évaluer la faisabilité de modifier des critères de sécurité non rencontrés afin d'augmenter le potentiel de sécurité;
- Déterminer le ou les scénarios ayant le plus grand potentiel de sécurité;
- Formuler puis déposer vos recommandations et produire au besoin un bilan de l'exercice.

Ce document ne peut être reproduit que pour une utilisation publique et à condition d'en mentionner la source.

Production : Direction de santé publique de la Montérégie

Rédaction : Jean-Paul Gagné, Responsable régional des environnements et saines habitudes de vie sans fumée

Collaborateurs : Gabrielle Manseau, M. Urbanisme

Secrétariat et mise en page : Nathalie Bombardier, agente administrative

Direction de santé publique de la Montérégie